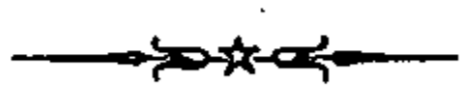


ÉMILE COËT

Commissaire
L. Coët
Loc 8° 126



NOTICE HISTORIQUE

ET

STATISTIQUE

SUR LES

COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE



FF

COMPIÈGNE

IMPRIMERIE A. MENNECIER & Cie

17, Rue des Petites-Ecuries, 17.

—
1883

Baugy.

Baugy est une petite commune située sur la route d'Abbeville, dans la vallée de l'Aronde et à dix kilomètres de Compiègne.

Cette paroisse était du doyenné de Coudun ; elle avait autrefois plus d'étendue et son territoire allait jusqu'à la rivière.

La terre de Baugy appartient à la maison de Rouvroy-Saint-Simon, à la branche des seigneurs de Coudun, par le mariage de Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon, fille de Gaucher, avec Jehan d'Inchy, seigneur de Baugy et de Marquais, fils de Raoul d'Inchy et de Marie d'Esquerre. Puis à Jean de Rouvroy-Saint-Simon, chambellan du roi, qui épousa Jeanne de la Trémouille. Il fut enterré à la Chartreuse du Mont-Renaud, ainsi que sa femme, décédée le 23 juillet 1500 ; il laissa plusieurs enfants : Jean de Rouvroy fut prieur de Villeselve et chanoine de Noyon.

La seigneurie appartient ensuite à Louis de Crevant-Humières. Marguerite de Saint-Simon, fille de Mathieu de Rouvroy, avait épousé Jean d'Humières.

Vers 1650, le seigneur de Monchy réunit à son domaine une grande partie de la terre de Baugy pour agrandir le parc ; notamment une pâture appelée ; *le Marais de Bourbon*. Le maréchal d'Humières y ajouta les moulins de *Monclieu* et d'*Aconin*, ce qui réduisit beaucoup l'importance de Baugy. La seigneurie fut comprise dans le marquisat de Monchy-Humières.

Le château et le parc actuels de Baugy, ne sont qu'un démembrement du parc de Monchy ; ils appartiennent à M. le marquis de Thuisy. Cette famille descendait par alliance des seigneurs de Pacy.

Françoise-Anne de Nellancourt, fille de Nicolas de Haussonville et de Charlotte de Vergent, épousa Jérôme-Ignace Goujon de Thuisy, maître des requêtes qui, par cette union, devint seigneur de Pacy. De ce mariage naquit Jérôme-Joseph de Thuisy, maître des requêtes honoraire, qui décéda en 1740, laissant plusieurs enfants. La terre de Pacy échut à Louis-François de Thuisy, conseiller au Parlement.

Dans un inventaire des terres et seigneuries appartenant à Charles d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur baron de Picquigny, Rayneval, Labroye, Vignacourt et Flixécourt, inventaire fait au château de Rayneval, au mois d'août 1515, il est dit que : Hideux de Pressy, vendit au mois de décembre 1277, la terre et la seigneurie de Baugy, relevant du seigneur de Coudun, à Robert de Montdidier et à sa femme.

Le parc du château a conservé une partie des dispositions tracées par Le Nôtre ; on y remarque une fontaine monumentale à laquelle Louis XIV faisait puiser l'eau qui lui était nécessaire, pendant son séjour à Compiègne.

Un pont en bois jeté sur un ravin et suspendu au-dessus de la cime des plus grands arbres, offre un paysage charmant et tout-à-fait alpestre. Le château est une jolie construction moderne qui fut habitée par M. de Tocqueville.

La cure de Baugy était conférée par l'évêque de Beauvais.

L'église paroissiale, sous le vocable de Saint-Médard, a le chœur et le transept du nord de l'époque romane ; le reste de l'édifice est moderne. Des fenêtres ogivales présentent des vitraux remarquables qui portent la date de 1520.

La commune de Baugy avait été réunie en 1828, à celle de Braine, elle en fut détachée en 1833.

La ferme des *Sept-Voies*, située dans la plaine au-dessus de Baugy, dépendait de la paroisse du Crucifix de Compiègne. Elle tirait son nom (*Septem viæ*) des sept voies qui s'y croisaient ; l'ancien chemin dit d'*Amiens*, est d'époque romaine, la chaussée Brunehaut ou chemin de Montdidier a la même origine. On a recueilli près de la ferme des *Sept-Voies*, des silex taillés et des tuiles à rebords.

Au nord de Baugy, au lieu dit : *le Camp Suziau*, on a découvert un grand nombre de cercueils en pierre. C'est le cimetière d'une maladrerie du Moyen-Age.

Dépendances et écarts : *Sept-Voies* (ferme de M. Tassart), la *Féculerie* (fabrique de M. Gosse).

Contenance territoriale : 720 hect. — Population : 260 habitants.

Belloy.

Belloy est une faible commune qui avait été réunie à celle de La Taule en 1826, mais qui a repris son indépendance municipale. Sa distance de Compiègne est de vingt-deux kilomètres.

La terre de Belloy relevait de la seigneurie de Méry et du comté de Clermont. Elle appartient de bonne heure à la famille de Belloy qui tirait son nom de cette terre.

Lanfroy est qualifié d'*optimus* dans un échange qu'il fit avec Helduin, abbé de Saint-Denis, de plusieurs biens qu'il possédait dans le Parisis, au territoire de Belloy, la quinzième année du règne de Louis-le-Débonnaire (824) et le 9 février 940, il donna avec Teutgilde, sa femme et avec ses fils à la même abbaye, plusieurs manses et des serfs qu'il possédait à Belloy.

Hugues et Gauthier de Belloy sont cités dans différents titres, comme sires de Belloy.

Alméric de Belloy, comparait à la donation que fait en 1144 Gérard de Picquigny à l'abbaye du Gard. Garin de Belloy est témoin dans une chartre de 1190 avec ses fils Hugues et Henri. Il eut pour